



## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU 23/05/2011**

**PRESENTS** Mr SEDENA Président de la FALF

Mme JANTZEN Proviseur du Lycée Français TM

Mr. REMOND Trésorier

Mr. DUPUY Secrétaire

### **ORDRE DU JOUR**

Bilan des actions en cours

Bourses d'étude

Questions diverses

### **ACTIONS EN COURS - Mme JANTZEN**

#### **PLATEAU SPORTIF**

Une entreprise de la place a obtenu le marché de la construction de l'anneau sportif. La participation de la FALF à la réalisation de ces travaux s'élèvera à 150 000 euros. La mise en chantier connaîtra des retards en raison de la nécessité d'entourer le chantier d'une clôture de sécurité. Le surcoût occasionné par ces mesures de sécurité sera pris en charge par le Ministère des affaires étrangères.

En ce qui concerne la réhabilitation et extension de l'établissement, il a été demandé à l'architecte de reprendre les études afin de bien maîtriser les coûts- particulièrement dans les équipements électriques, la transmission des fluides, ..... La réalisation de l'avant-projet définitif est donc retardée.

#### **AIDES FINANCIERES DES SPONSORS - Mr SEDENA**

Contacts déjà pris ou en cours

BCI 1 million UM débloqué

SOGECO promesse de don

BAMIS 1 million UM

PACCT I INDUSTRIE      2 Millions UM

NOUEGUEID              promesse de don

Des contacts ont été établis avec MAURITEL en vue de la prise en charge d'une bourse supplémentaire, MAURITEL ayant déjà donné une bourse dans le cadre d'un partenariat signé l'année dernière.

TASIAST serait intéressé pour donner 2 bourses à des collégiens. Il est rappelé que la bourse court sur toute la scolarité, sauf résultats décevants de la part de l'élève boursier.

BCI Promesse de bourse pour des élèves venant de quartiers défavorisés. Il semblerait que la BCI souhaiterait sélectionner elle-même les bénéficiaires.

#### **STUATION FINANCIERE - Mr REMOND-**

A ce jour la somme de 76 Millions UM est disponible. Cette situation tient compte des Millions d'UM à décaisser pour le règlement des 4 bourses en cours. La 5ème bourse attribuée est la charge de MAURITEL. A cet égard une lettre demandant le règlement de cette bourse, soit 1,346 Million d'UM est rédigée séance tenante et adressée à MAURITEL.

Compte tenu de la situation financière, la Fondation peut envisager de prendre en charge 2 bourses supplémentaires sur 3 ans, ce qui représenterait 4 Millions d'UM par bourse. L'attribution des bourses, n'est pas automatique et dépend avant tout de la qualité des candidatures et des places disponibles en classe de seconde.

Au final, dès la rentrée prochaine, il y aurait 6 élèves boursiers (2 en 2<sup>nde</sup>, 2 en 1<sup>ere</sup> et 2 en Terminale). A cela s'ajoute un 7ème boursier en classe de 2<sup>nde</sup> cette année (et donc de première l'année prochaine) pris en charge par MAURITEL.

Mr SEDENA donne lecture des résultats scolaires de 4 élèves boursiers. Les résultats sont positifs et mettent en évidence une attitude sérieuse et motivée de la part des élèves concernés.

#### **REUNION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES BOURSES**

Cette commission, composée des membres du bureau, d'un représentant des enseignants, d'un représentant de la fédération des parents d'élèves et éventuellement d'observateur(s) des sponsors

se réunira le **LUNDI 4 JUILLET 2011 de 10H30 à 12 H au LYCEE**

Le secrétaire est chargé de la rédaction des invitations nécessaires.

**Le Secrétaire -Régis DUPUY-**